DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

> Arrondissement de ROCHEFORT

> > Canton de ROYAN

Commune

de ROYAN

72 116

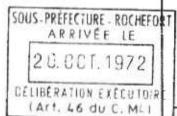
Création de Régies de Recettes auprès de divers établissements scolaires.

DATE DE CONVOCATION

2 octobre 1972 DATE D'AFFICHAGE

2 octobre 1972

Nombre de conseillers en exercice 25 Nombre de présents 20 Nombre de votants 22



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante douze

le six octobre à 18 heures 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M onsieur de LIPKOWSKI

Etaient présents: MM. de LIPKOVSKI, TETARD, Melle FOUCHE,
MM. BUJARD, STIPAL, DUFOUR, COLLE, BARDE, NAULIN, DOIREAU, MONTRON,
BROTREAU, LACHAUD, DOKECQ, BOUCHET, BARRIERE, BOUTET, TAP, Mme BIDEAU
M. PAPEAU

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. CELAIR par M. BARRIERE LARGETEAU par M. TETARD

Absents: MM.

me FAVIERE, MM. BUCHET, BERLAND, RIVIERE

M MONTRON

a été élu Secrétaire.

Par délibération en date du 11 Juin 1964, le Conseil Municipal avait créé diverses régies de recettes, notamment auprès des établissements scolaires de la ville.

Des modifications sont intervenues depuis cette date. Il convient de compléter la délibération sus-visée comme suit :

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU la délibération en date du 11 Juin 1964

DECIDE :

la création d'une régie de recettes apprès des Etablissements scolaires suivants :

- Ecole Maternelle " LA CLAIRIERE"

11 11

JULES FERRY

. 11

de l'YEUSE

- Collèges"d'Enseignement Secondaire ZOLA
- Ecole Primaire FAUPIGNE.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits Ont signé au registre MM. les membres présents.



ROYAN, le 11 Octobre 1972 Pour extrait conforme Pour le Maire

l'Adjoint Délégué,